

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mardi 28 juin 2022 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) ainsi que sur la plate-forme Zoom, à 19 h et à laquelle sont présents :

P2– FARRAH, Amélie	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC12– VIGNEAU, Karine
P3– CUMMINGS, Joël	E9– TURBIDE-B., M.-Michelle	MC13– CUMMINGS, Sébastien
P4– CORMIER, Jean	E10– GILBERT, Isabelle	MC15– BOURQUE, Marc-Olivier
P5– MCINTYRE, Sophie		
	ECSV– CYR, Jean-Michel	

P = Parent
E = Employé (e)
ECSV = Employé cadre sans droit de vote
MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (8 sur 15).

Étaient absentes :

P1– COUTURIER, Marilyn	E7– POIRIER, Ginette	MC11– GAUTHIER, Evelyn
	E8– CORMIER, Valérie	MC14– ARSENEAU, Daniel

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que la secrétaire générale, madame Martine Bourgeois.

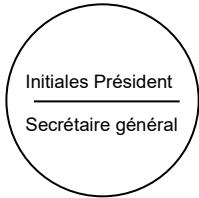
- Une (1) personne du public assiste à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Isabelle Gilbert, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 31 mai 2022;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2022-2023;
5. Nomination au poste de coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) ;
6. Révision des normes et modalités des services de garde;
7. Révision de la grille tarifaire du transport du midi;
8. Révision de la grille tarifaire de la cafétéria;
9. Correspondance;
10. Affaires diverses
11. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
12. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-034)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 31 mai 2022

Il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par monsieur Sébastien Cummings, d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 31 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-035)

3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

4. Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2022-2023

Dans le respect de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), il est prévu que le Conseil d'administration du Centre de services scolaire tienna au moins quatre séances ordinaires par année scolaire. Au cours de l'année 2022-2023, celles-ci auront lieu :

- Le mercredi 24 août 2022
- Le mardi 25 octobre 2022
- Le lundi 19 décembre 2022
- Le mardi 24 janvier 2023
- Le mardi 28 février 2023
- Le mardi 25 avril 2023
- Le mardi 30 mai 2023
- Le mardi 27 juin 2023

5. Nomination au poste de coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI)

Il est proposé par madame Sophie McIntyre, appuyée par monsieur Joël Cummings, de nommer monsieur Mathieu Trépanier au poste de coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-036)

6. Révision des normes et modalités des services de garde

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

7. Révision de la grille tarifaire du transport du midi

Il est proposé par madame Sophie McIntyre, appuyée par madame Karine Vigneau, que l'annexe 2 (point 3) de la Politique du transport scolaire soit modifiée comme suit :

3. PAIEMENT ET PERCEPTION DU COÛT DU TRANSPORT DU MIDI

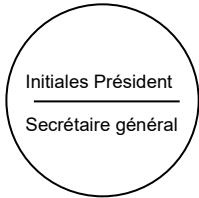
Le coût annuel du transport du midi est fixé à 190 \$. Ce montant est versé par les parents au secrétariat de chaque école dès la réception de la facture ou au plus tard 30 jours après réception de cette dernière.

Facturation pour les familles ayant plus d'un enfant :

2^e enfant, un montant de 150 \$ sera facturé;

3^e enfant ou plus, un montant de 130 \$ sera facturé par enfant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-037)



8. Révision de la grille tarifaire de la cafétéria

Il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par monsieur Sébastien Cummings, de renouveler l'entente avec la Cafétéria des Insulaires et que, à partir de la prochaine rentrée scolaire, les prix des repas complets passent de 8,50 \$ à 12,00 \$, que la carte de dix repas pour les élèves soit à 90 \$ et qu'elle soit à 100 \$ pour les membres du personnel. Au gré des parties, cette entente peut être renouvelable pour des périodes subséquentes.

Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, est autorisée à signer tous les documents afférents à ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2022-038)

9. Correspondance

Aucune correspondance

10. Affaires diverses

Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, se joint au conseil d'administration pour féliciter tous les finissants des écoles primaires du CSSI et leur souhaiter du succès à leur passage au secondaire.

Madame Brigitte Aucoin tient à souligner que la fête des finissants à la Polyvalente s'est tenue le 27 juin dernier et qu'une mention de félicitations est adressée aux 74 élèves qui ont ainsi terminé leur parcours. Une mention spéciale est adressée à Béatrice Cummings qui a reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec. La Médaille du Gouverneur général du Canada, quant à elle, sera remise après réception des notes du ministère.

Madame Brigitte Aucoin tient aussi à mentionner le succès du souper de la Fondation Madeli-Aide (FMA) pour l'éducation, où 440 boîtes-repas ont été livrées le vendredi 10 juin dernier, pour un bénéfice record de 274 000 \$. La FMA est un partenaire privilégié tant pour son programme de bourses que pour celui soutenant la persévérance scolaire.

Madame Brigitte Aucoin tient également à féliciter chaleureusement l'Équipe du 1 000 km Îles-de-la-Madeleine, Grand défi Pierre Lavoie, tant pour leur exploit sportif que pour leur deuxième place pour le montant amassé totalisant plus de 88 000 \$ à remettre aux écoles des Îles.

Les membres du conseil d'administration se joignent à madame Brigitte Aucoin pour souhaiter à tous les élèves et membres du personnel de bonnes et reposantes vacances estivales.

11. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la réunion à 19 h 30.

Jean Cormier, président du CA

Martine Bourgeois, secrétaire générale